Le Comité adopte les conclusions de ce rapport quant aux numéros 4 et 5 ; mais quant aux numéros 1, 2, 3, il en ajourne la considération à sa prochaine séance.

IX. Lecture d'un rapport de M. l'abbé Lagacé et de M. l'abbé Verreault recommandant la série de cahiers d'écriture publiée par J. A. Langlais.

Proposé par Mgr. Langevin :

"Que les séries suivantes de cahiers d'écriture sont approuvées : 1o série J. A. Langlais, 2o série des écoles chrétiennes publiée par Desbarats, et ce comité exprime l'opinion que les exemples détachés des cahiers d'écriture doivent avoir la préférence sur les cahiers complets avec exemple."—Adopté.

X. Réception du rapport suivant de Mgr. de Rimouski sur l'emploi du temps dans les écoles :

Au Comité Catholique
du Conseil de l'Instruction Publique.

J'ai l'honneur de soumettre à votre Comité le rapport suivant sur les projets de tableaux de l'emploi du temps dans les écoles, dont vous m'aviez chargé de faire une étude spéciale.

Ces tableaux sont au nombre de quatre : ce sont les projets préparés par MM. les Inspecteurs Vien, Prémont et Brault, et par M. Jos. Ed. Roy, instituteur. Ces projets indiquent des hommes d'expérience, connaissant le mécanisme compliqué d'une école.

Mais ici se présentent certaines questions préalables, qu'il est important d'examiner.

1o. Faut-il un pareil tableau dans toute école ?—Je pense que la réponse ne peut être qu'affirmative. Il est essentiel en effet d'attribuer à chaque matière un temps proportionné à son importance. Veuillez me permettre de donner ici un extrait de mon *Cours de Pédagogie*. "On entend par *plan d'études* la distribution des matières à enseigner pendant un certain nombre d'années : ainsi le cours peut être de trois ans ou triennal, de quatre ans ou quatriennal, etc. On doit aussi prévoir ce que l'on devra enseigner dans chaque partie de l'année, et même chaque semaine.

"Il est nécessaire pour l'instituteur d'avoir un plan d'études, afin qu'il consacre à chaque branche un temps convenable, et que les exercices soient mieux variés. Ce plan ne doit pas être trop compliqué, doit accorder à chaque matière le temps que requièrent sa nature et son importance, et être proportionné au nombre d'années que les enfants passent à l'école. Il faut ensuite déterminer combien chaque groupe aura de leçons par semaine sur telle ou telle branche."

2o. Un semblable tableau doit-il être obligatoire ?—Je suis d'opinion que votre Comité devrait plutôt l'offrir comme modèle, et laisser à chaque instituteur ou institutrice la latitude de le modifier suivant les besoins de son école. Mais je crois que votre Comité devrait exiger au moins qu'un tel tableau, ainsi modifié (si nécessaire), fût affiché dans chaque école.

3o. *Que doit renfermer un tel tableau ?*—Il me semble qu'il devrait comprendre :—(*a*) un plan d'études pour le nombre d'années que les enfants fréquentent ordinairement l'école ;—(*b*) la division du temps pour chaque semaine, en partageant l'école en plusieurs classes ou groupes.

En m'adressant à l'instituteur dans mon *Cours de Pédagogie*, je lui dis là-dessus : "Vous avez à arranger les choses de manière à pouvoir enseigner vous-même successivement aux enfants de chaque groupe, et de sorte que, lorsque vous êtes très-occupé à expliquer certaines branches qui absorbent toute votre attention, les autres groupes se livrent à des études qui puissent être surveillées par de simples moniteurs.

"Remarquez de plus que, si vous devez une partie de votre temps à tous vos élèves, vous ne devez pourtant pas le partager également : il n'y a aucune injustice de votre part à donner beaucoup plus de temps aux classes qui ont un grand nombre de matières à apprendre qu'aux autres."

Maintenant, voici les remarques que j'ai à faire sur les projets qui m'ont été soumis.

J'en donne d'abord un résumé par ordre de matières pour une semaine. J'ai supposé que la 1ère division, dans le projet de M. Prémont, pourrait convenir principalement aux écoles modèles, et les trois autres divisions aux écoles élémentaires. Quant à M. Roy, comme il ne distingue pas entre les différentes sortes d'écoles, j'ai appliqué son projet également aux unes et aux autres.

MATIÈRES	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE				ÉCOLE MODÈLE				ACADÉMIE
	M. Vien	M. Prémont	M. Roy	M. Brault	M. Vien	M. Prémont	M. Roy	M. Brault	M. Brault
	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Catéchisme	1.00	2.30	1.45	1.00	0.00	0.00	1.45	1.00	0.30
Lecture	8.00	2.30	5.00	6.40	4.00	2.30	5.00	2.15	1.30
Ecriture	1.30	2.30	1.30	2.30	1.30	2.30	1.30	1.30	1.00
Grammaire, etc	4.00	6.30	7.00	3.45	4.00	3.00	7.00	5.00	1.30
Géographie	1.00	1.15	1.30	1.00	1.30	1.00	1.30	1.00	1.00
Histoire Sainte	1.00	0.53	1.30	0.30	1.00	0.30	1.30	1.00	0.00
Histoire du Canada	1.00	0.53	2.00	1.00	1.00	0.30	1.00	1.00	1.00
Histoire de France, etc	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.45	3.00
Globe	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.30	0.30
Arithmétique	3.00	2.30	2.30	3.00	3.00	5.00	2.30	3.00	1.30
Calcul mental	1.00	2.30	2.30	0.45	0.00	2.30	2.30	0.45	0.45
Tenue des Livres	2.00	2.30	1.00	1.30	3.00	2.30	2.00	1.30	2.30
Agriculture	1.30	1.15	0.00	0.30	1.30	1.15	0.00	1.00	1.30
Anglais	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00	2.00	0.00	0.00	0.00
Dessin Industriel	1.30	1.15	1.00	1.00	1.30	1.15	1.00	1.00	2.00
Leçons de choses	2.00	2.30	1.30	1.00	1.00	2.30	1.30	1.30	1.15
Art Epistolaire, etc	0.00	0.00	0.00	0.00	1.30	0.00	1.00	1.00	2.15
Etude	0.00	0.00	0.00	3.20	2.30	2.30	0.00	3.45	3.20
Récréation	0.00	0.00	0.00	2.30	0 00	0 00	0.00	2.30	2.30
Algèbre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
Toisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00
Physique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00